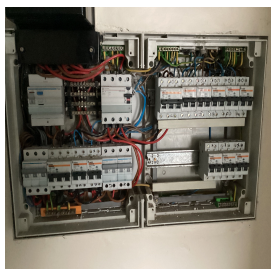


Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

SPECIMEN

RÉF: 131/2025/114516/D01:1

DATE DU CONTRÔLE 20/08/2025 (11:03 - 12:8)
ADRESSE DU CONTRÔLE Rue de la Buse de Bois 20 - 4800 Verviers
AGENT VISITEUR Regis Goma
TYPE DE CONTRÔLE Visite de contrôle (6.5.)



DONNÉES GÉNÉRALES

Adresse de l'installation	Rue de la Buse de Bois 20 - 4800 Verviers
Type de locaux	Unité d'habitation (maison)
Objet du contrôle	Demande dans le cadre d'une vente
Contrôle demandé par l'agence immobilière	ASBL Corporation Royale des Bouchers - Charcutiers de Verviers et Environs
Responsable des travaux	non communiqué
Dérogations applicables/appliquées	Installations électriques domestiques ancien RGIE (8.2.2.) - Parties existantes des installations domestiques réalisées à partir du 1er juin 2020 (6.5.8.1.)
Organisme à l'origine du PV précédent	PRO CONTROL
Références du PV précédent	EP0_02_0268_20210423_01

DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)	ORES ASSETS
Code EAN	541449020713282909
Numéro du compteur	1SAG3100460894
Index jour/nuit	007912,874/008441049
Type de compteur générale	Teco
Câble compteur - tableau	VVB 4 x 16 mm²
Tension nominale de service	3x230V - AC
Courant nominal de la protection de branchement	27A

CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	Pas OK	Nombre de tableaux	2	Nombre de circuits	(12+3 reserve)+4
Les fondations datent	D'avant le 1/10/1981	Dispositif différentiel de tête		ID - 40A - 300mA - type A - test OK	
Type d'électrode de terre	Piquets	Dispositif différentiel supplémentaire		ID - 40A - 30mA - type A - test OK	
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	24	Fixation/Etat/Détérioration matériel		Pas OK	
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	OK	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles		Pas OK	
Test de continuité	Concluant	Protection contre les contacts directs		Pas OK	
Contrôle boucle de défaut	Concluant	Résistance générale d'isolement (MΩ)		0,33	
Protection contre les contacts indirects	Pas OK	Adéquation DPCDR - prise de terre		OK	
		Adéquation protections surintensités - sections		OK	
Circuits en défauts d'isolement					

CONCLUSION : NON CONFORME



A la date du 20/08/2025, l'installation électrique de Rue de la Buse de Bois 20 - 4800 Verviers n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension.
Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.
Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes.
Une nouvelle visite de contrôle est à exécuter pour constater la disparition des infractions par le même organisme au plus tard avant le 20/08/2026.

Signature de l'agent

Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

S P E C I M E N

RÉF. 131/2025/114516/D01:1

> LISTE DES INFRACTIONS

- La tension d'alimentation n'est pas indiquée clairement de manière apparente sur chaque tableau de répartition et de manœuvre. - 3.1.3.3.a
- La résistance d'isolement de l'installation n'est pas suffisante. - 6.4.5.1.
- Des canalisations électriques, en pose à l'air libre et/ou en montage apparent, ne sont pas fixées correctement. - 5.2.
- Les schémas unifilaires et plans de position ne correspondent pas à la réalité. - 3.1.2.; 6.4.6.; 5.7.; 9.1.2.
- Des conducteurs du type VOB ne sont pas placés sous conduit et/ou comme il se doit. - 5.2.9.
- Interrupteur(s) et/ou socle(s) de prise et/ou boîte(s) de dérivation ne sont pas fixés correctement. - 1.4.

> REMARQUES

- Lors d'une rénovation de l'installation électrique, les dérogations pourraient ne plus être appliquées.

Rappel sur les prescriptions réglementaires :

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu :

- d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ;
- de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension soient en tout temps observés ;
- de conserver les documents, en ce compris le ou les rapports de contrôle de l'installation électrique dans un dossier, et le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
- de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant ;
- d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques ;
- de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique ;
- de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.
- si des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

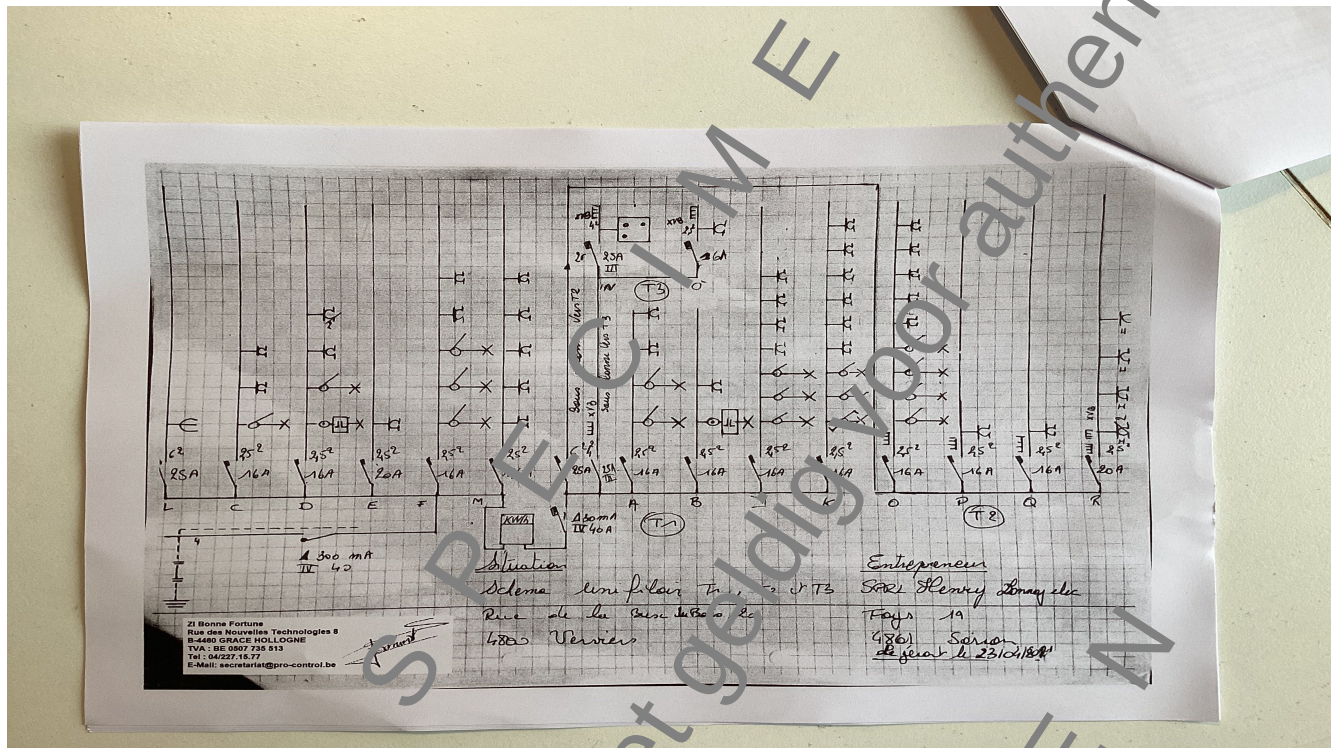
Controle verslag van elektrische installaties op laagspanning en op zeer lage spanning

SPECIMEN

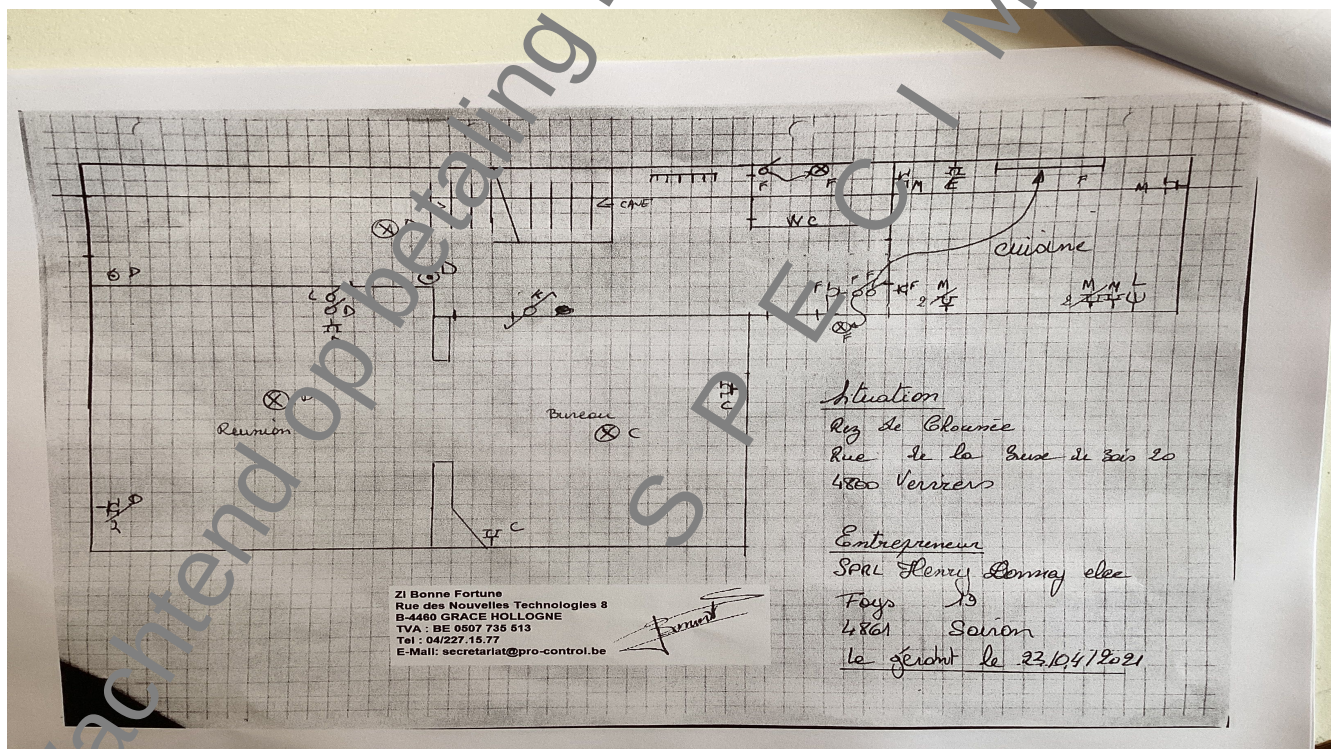
REF: 131/2025/114516/D01:1

BIJLAGEN

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



Plan(s) de position de l'installation



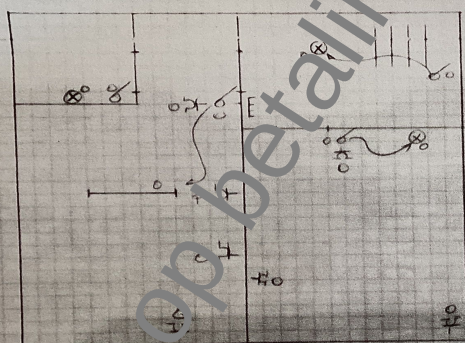
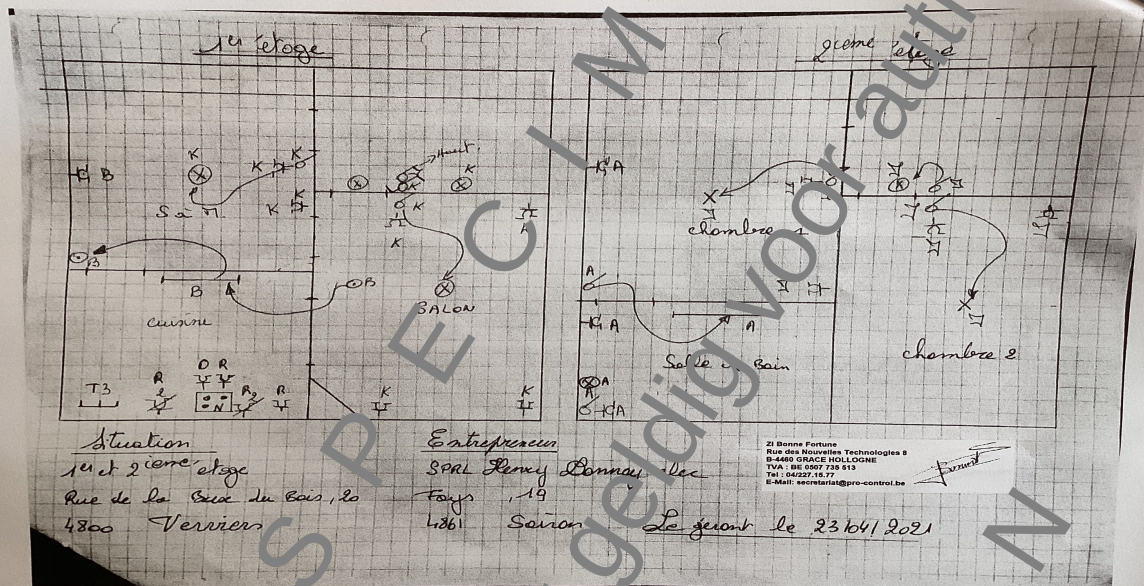
Controle verslag van elektrische installaties op laagspanning en op zeer lage spanning

SPECIMEN

REF: 131/2025/114516/D01:1

BIJLAGEN

Plan(s) de position de l'installation



Controle verslag van elektrische installaties op laagspanning en op zeer lage spanning

S P E C I M E N

REF: 131/2025/114516/D01:1

› BIJLAGEN

Autre(s)

